

SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE
☎ 98 90 46 40

GUEST HOUSE
FENOÙ
Appartements & Chambres meublés
☎ 98 90 46 40

NOMINATION DES CADRES BR DE L'OUÉMÉ

P. 03

Adidjatou MATHYS et Mathias KOUWANOU alias «AKOMA» aux manettes

PRÉSENTATION DE VOEUX 2024 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 04, 05, 07, 08,09

VLAVONOU et les députés entre engagements et optimisme

(Lire les messages du SGA, du SG/Synapa, du porte parole des députés et du PAN)



LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION

P.02

Le Bénin propose sa solution au sommet Italie-Afrique



RÉVISION DE LA CONSTITUTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



La proposition de l'he Assan SEIBOU affectée à la Commission des Lois

CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

P. 10

Le Mali et l'Afrique du Sud en quarts de finale



SOMMET ITALIE-AFRIQUE

Le Bénin propose sa solution contre l'immigration

Les 28 et 29 janvier 2024, les Chefs d'État et de Gouvernement africains ainsi que les présidents d'Institutions internationales ont été conviés à une rencontre à Rome en Italie. La Vice-présidente du Bénin, Madame Mariam CHABI TALATA ZIMÉ YERIMA, a représenté le Président de la République, Monsieur Patrice TALON, à ce sommet, à la tête d'une délégation composée du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Ambassadrice du Bénin en France et des cadres de l'administration béninoise.

L'acte inaugural de ce sommet a été posé à la présidence de la République italienne le 28 janvier 2024. En prélude à l'ouverture des travaux, le Président Sergio MATTARELA et la Première Ministre Giorgia MÉLONIE ont reçu les Chefs d'État et chefs de délégations à la présidence de la République dans la soirée du dimanche 28 janvier 2024 pour un dîner. À cette occasion, le Président italien a affirmé le souhait de son pays de voir les relations entre l'Afrique et l'Italie se renforcer. Il poursuit en empruntant ce proverbe africain : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si nous voulons aller loin, marchons ensemble ». Pour que notre chemin soit commun, en vue d'atteindre les objectifs de prospérité et de paix en Afrique, en Europe et dans le monde, nous devons mettre conjointement en œuvre nos volontés res-

pectives », a soutenu Sergio MATTARELA.

La journée du 29 janvier 2024 a été consacrée aux travaux du sommet dont la cérémonie d'ouverture s'est déroulée à la salle du Sénat. À cette occasion, la Première Ministre Giorgia MÉLONIE a en substance mis l'accent notamment sur le renforcement de la coopération avec les pays africains, avec à la clé une dotation initiale de 5,5 milliards d'euros. L'Afrique présente ses priorités par la voix du président de la Commission de l'Union Africaine. Monsieur Moussa Faki MAHAMAT a identifié l'agriculture, les infrastructures, l'environnement, l'énergie, la santé, l'éducation, la digitalisation comme des priorités pour les États du continent. Le président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Azali ASSOUMANI, se préoccupe de l'augmentation du flux migratoire des jeunes

africains et souhaite une synergie d'action pour mettre à profit les ressources dont dispose l'Afrique.

Les panels ont pris le relais de cette cérémonie.

Le Bénin intervient sur la thématique formation professionnelle, promotion culturelle. La Vice-présidente Mariam CHABI TALATA ZIME YERIMA a proposé une thérapie au phénomène de migration massive de la jeunesse africaine. S'inspirant du proverbe béninois selon lequel « À l'heure de l'accouchement, on ne cache pas sa nudité », elle soutient qu'il est donc temps que l'Afrique se mette dans les conditions requises pour la prise en charge de sa jeunesse et sa rétention sur le continent, a-t-elle souligné. Elle a fait remarquer que la migration massive de la jeunesse africaine est perçue comme une menace, d'où la nécessité pour elle d'accorder une importance à la formation professionnelle et à la promotion culturelle.

Le Bénin, conscient de ces enjeux, a engagé depuis 2016, des réformes audacieuses dans le domaine éducatif et économique visant à doter sa jeunesse de compétences et à stimuler l'économie, a-t-elle poursuivi. Elle a, par ailleurs, vanté les potentialités du Bénin dans le domaine agricole notamment dans la production du coton, du soja, du karité et de l'ananas puis proposé un partenariat gagnant-gagnant.

La Vice-présidente a ensuite conclu son intervention en déclarant que le Bénin « offre également des garanties de stabilité et de sécurité incontestables dans la sous-région. Sa jeunesse assoiffée de savoir et de compétence, est



très dynamique. Les responsables politico-administratifs béninois, conscients de leurs devoirs vis-à-vis de cette jeunesse vous espèrent bientôt à Cotonou pour un partenariat gagnant-gagnant dans de très nombreux secteurs».

Sont également intervenus, les Présidents Macky SALL

du Sénégal, Denis SASSOU N'GUESSO de la République du Congo et plusieurs autres Chefs d'État ou leurs représentants. Ce sommet a ouvert la voie à des discussions approfondies et à la recherche de solutions conjointes pour relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée.

S. EXT.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lebledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRETARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

NOMINATIONS DES CADRES BR DE L'OUÉMÉ

Adidjatou MATHYS et Mathias KOUWANOU alias «AKOMA» aux manettes

À la faveur du conseil des ministres du 24 janvier 2024, Benjamin ALANMENOUE est nommé conseiller technique aux accords internationaux et Isdine O. Akanini BOURAIMA, conseiller technique au Commerce, tous les deux promus au Ministère de l'industrie et du commerce.

La nomination de ces deux cadres de l'Ouémé retient l'attention en ce sens qu'ils sont tous les deux cadres du Bloc Républicain (BR) et dignes fils de l'Ouémé. Et quand on parle du BR dans l'Ouémé, on ne pense qu'à deux leaders politiques. D'un côté le ministre de la Fonction publique Adidjatou MATHYS de Porto-Novo qui, depuis 2016 aux côtés du président Patrice TALON, s'est imposée et fait beaucoup sans bruit ni tapage pour Porto-Novo et l'Ouémé. De l'autre côté, le député Mathias KOUWANOU alias «AKOMA» de la 20^{ème} circonscription



électorale dont le CV politique est impressionnant. De 2008 à 2015, il a dirigé l'arrondissement de Kessounou dans la commune de Dangbo. De 2015 à 2019, il a été élu maire de Dangbo avant d'être envoyé au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo en 2019. Poste qu'il a conservé de 2019

à ce jour, faisant de lui, l'homme fort du BR dans la vallée de l'Ouémé. Et la nomination de ces deux cadres BR n'est que la preuve de leur engagement à valoriser les cadres BR.

«Qui travaille à l'hôtel, vit de l'hôtel», nous enseigne, en effet, une sagesse populaire qui est bien valable



en politique. D'ailleurs c'est pour cette raison qu'en politique, il est souhaitable d'avoir des leaders éclairés comme le ministre Adidjatou MATHYS et le député Mathias KOUWANOU alias «AKOMA» qui jouent dans l'ombre depuis plusieurs années pour positionner leurs poulains.

En tout cas au Bloc Républicain, pour ces deux leaders, les cadres BR de l'Ouémé doivent trouver leurs places au soleil du Nouveau départ.

Vivement beaucoup de MATHYS et de «AKOMA» dans l'Ouémé pour espérer voir promouvoir les jeunes.

D. R.

PALAIS DES GOUVERNEURS

VLAVONOU affecte la proposition de loi portant révision de la Constitution à la Commission des lois

La proposition de loi déposée par le président du groupe parlementaire « Bloc Républicain » portant révision de la Constitution a été affectée à la commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme ce 30 janvier 2024 par le numéro 1 du parlement.

Cette nouvelle proposition portant révision de la loi n°2019-40 du 7 novembre 2019 portant révision de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990

portant Constitution de la République du Bénin, est désormais sur la table du président de la commission des lois, de l'Administration et des Droits de l'Homme, Orden Alladatin. Cette commission aura pour mission d'étudier la proposition du texte proposée quant au fond et les quatre autres commissions permanentes de l'Assemblée nationale ont été également saisies pour avis. Ladite proposition de loi propose d'inverser l'ordre des élections en orga-

nisant les présidentielles en amont. Les élections législatives et communales suivront et auront lieu au même moment. « Cette inversion constitue également une solution législative qu'appelle la décision DCC n°24-001 du 4 janvier 2024 rendue par la Cour constitutionnelle, en vue de satisfaire aux principes de l'égalité et de légitimité des parrains », justifie Assan Seïdou, président du groupe parlementaire « Bloc Républicain ».

D. R.



ÉDITION 2024 DE LA PRÉSENTATION DE VŒUX AU PALAIS DES GOUVERNEURS

Le président VLAVONOU et les députés prennent de nouveaux engagements

À l'Assemblée nationale ce mardi 30 janvier 2024, avant la clôture de la 2ème session ordinaire de l'année 2023, le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU et les députés ont échangé les vœux de nouvel an comme il est de tradition. Une occasion pour les représentants du peuple de réitérer leur engagement à accomplir davantage leurs missions constitutionnelles au profit du renforcement de la démocratie.

À l'entame de la cérémonie, le premier secrétaire parlementaire, l'he Mahugnon KAKPO a présenté les vœux de bonne santé, de paix et de réussite des députés de la 9ème législature au président Louis Gbèhounou VLAVONOU. Après avoir évoqué la mémoire de feu Abel Sourokou et lui souhaité un repos éternel, le porte parole des députés a rappelé qu'au début, la 9ème législature s'est engagée à accomplir valablement ses missions constitutionnelles. Ainsi 2023 n'aura pas été une année ni de repos ni de répit, a-t-il martelé avant de déboucher sur le bilan proprement dit. En dehors du vote de la loi des finances 2024, du vote de la loi de règlement définitif du budget 2021, janvier 2024 a été marquée par une production législative abondante avec à la clé l'examen de 9 textes de loi. Sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale, a-t-il poursuivi, 54 questions ont été posées au Gouvernement dont 26

sont examinées en plénière, soit un taux d'exécution de 48%. Pour ce qui est de la diplomatie parlementaire, la 9ème législature n'a pas fait piètre figure puisqu'une trentaine de groupes interparlementaire d'amitié ont été constitués sans oublier la participation à des rencontres internationales et activités des parlements sous régionaux, régionaux et internationaux. Dans son adresse par ailleurs, le député Mahugnon KAKPO a félicité le président VLAVONOU pour la dextérité avec laquelle il gère le Parlement et le place dans le concert des grands parlements et des grandes nations. Pour finir, il a rassuré de la disponibilité de la 9ème législature à davantage accomplir ses missions constitutionnelles et a réitéré le soutien des députés au président VLAVONOU tant ses actions vont dans le sens du renforcement de la démocratie.

Un appel qui n'a pas laissé indifférent l'autorité parlementaire. Dans sa réponse aux vœux des députés, le président VLAVONOU a dit être sensible aux paroles aimables et élogieuses ainsi qu'aux vœux dits par le 1er secrétaire parlementaire avant de se réjouir de la disponibilité de la 9ème législature à jouer pleinement sa partition. Aussi a-t-il salué l'atmosphère de grande tolérance, de grande sérénité, de grande courtoisie et du respect de différences qui caractérisent la 9ème législature depuis son début. Cette



atmosphère qui est une exigence majeure de la démocratie, selon lui, a porté ses fruits au Parlement, s'est réjoui le président VLAVONOU.

Le contrat social de la 9ème législature

Dans son propos, l'autorité parlementaire a rappelé le caractère transitoire de la 9ème législature et surtout ce que le peuple attend d'elle. «... je souhaiterais que nous ne perdions jamais de vue le caractère transitoire de notre législature et sa vocation à préparer les échéances électorales groupées à venir, qui s'annoncent cruciales pour notre pays. A cet égard, le peuple béninois attend sûrement de nous que nous jouions pleinement notre rôle de pionnier de la consolidation du processus démocratique en Afrique. C'est ce qu'il convient notamment de comprendre de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle à l'effet de corriger certains dysfonctionnements potentiels relevés dans l'ordonnement juridique. Il nous appartient d'en tirer toutes les conséquences. La Nation attend aussi, et nous l'avons tous compris comme en témoigne l'énorme travail abattu sur ce plan, un contrôle très vigilant de l'action gouvernementale ; l'objectif visé étant, in fine, l'amélioration effective et constante de la gouvernance de notre pays, gage de stabilité politique et de prospérité partagée. Le peuple attend enfin de nous, et ce n'est peut-être pas la moindre de ses exigences, des comportements en tous points exemplaires, aussi bien à l'intérieur de l'hémicycle qu'en dehors de celui-ci, voire au sein des différen-

tes institutions régionales où notre pays est représenté, et que nous le rassurons de l'honorabilité dont nous a crédités en nous investissant de sa confiance pour le représenter dignement au parlement. Il est attentif à nos efforts tendant à construire, par le travail et le comportement des uns et des autres, un pays de paix et de sécurité pour tous, de fraternité agissante et de justice sociale. Mes chers collègues, comme vous le voyez bien, et je me réjouis de notre parfaite convergence de vues sur ce point, tout cela appelle de nous une prise de conscience de plus en plus marquée de nos responsabilités devant le peuple et devant l'histoire, car il est plus sûr de construire l'avenir que de le prévoir. En tout état de cause, je demeure convaincu que la neuvième législature, saura contribuer, mieux que les précédentes, au renforcement de notre processus démocratique et au développement de notre Nation.», a laissé entendre le président VLAVONOU avant de rappeler que 2024 sera sous de bonnes auspices. «...En effet, l'énorme travail législatif abattu en ce début d'année déjà ainsi que le retour au dialogue et à la recherche du consensus initié par le chef de l'Etat présagent, à n'en point douter, qu'en 2024 et pour le reste de notre législature, nous nous illustrerons par davantage de production législative, chaque député étant à même d'exprimer librement sa position et le consensus se faisant sur l'essentiel à savoir : doter notre pays de lois utiles et de qualité», a informé l'autorité parlementaire sur une note d'optimisme et d'engagement.

Hermann OBINTI (SE)

DISCOURS DE M. KAKPO MAHOUGNON, PREMIER SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES VOEUX DE NOUVEL AN 2024 AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Porto-Novo, le 30 janvier 2024

(...)

Mesdames et Messieurs ;

Il est de coutume, qu'à l'occasion d'une nouvelle année, les parlementaires se retrouvent ici même à l'hémicycle, pour s'échanger des vœux, mais aussi pour jeter un regard rétrospectif sur les événements ayant marqué de façon significative l'année écoulée, afin de prendre de nouveaux engagements.

Dans cette perspective, et dans le cadre de cette première cérémonie des vœux au titre de la neuvième législature, l'honneur m'échoit, en ma qualité de Premier Secrétaire Parlementaire de l'Assemblée nationale, de prendre la parole, au nom de mes collègues députés et en mon nom propre, pour vous présenter, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2024, à vous-même, à votre famille, à vos collaborateurs et à tous ceux qui vous sont chers.

Que la toute Transcendance ainsi que les mânes de nos ancêtres vous couvrent en permanence de leur protection et de leur bénédiction, qu'ils vous accordent la paix, le bonheur et la grâce d'une santé robuste tout au long de la nouvelle année.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Je me permets, à la faveur de la présente cérémonie, d'évoquer la mémoire de notre regretté collègue, feu Abel Sabi SOUROKOU, qui a commencé cette législature avec nous mais dont nous souffrons aujourd'hui du départ prématuré.

Eu égard au rôle important que l'illustre disparu a joué au sein de notre institution, nous implorons la Transcendance afin qu'Elle lui accorde, paix et repos éternels.

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Comme vous le savez, au-delà de la fonction de représentation, le rôle du Parlement est de débattre, de proposer, d'amender et de voter la loi, sans oublier le nécessaire contrôle de l'action gouvernementale. Le Parlement apparaît, de ce fait, comme une force d'action et de proposition, qui trace des perspectives en matière de vitalité démocratique.

C'est dans ce cadre qu'au début de notre législature, la neuvième, nous nous sommes engagés, entre autres, à accomplir avec efficacité notre mission constitutionnelle, à améliorer le fonctionnement du parlement et ses rapports avec les autres institutions de l'Etat en vue de la consolidation de nos acquis démocratiques et pour accélérer le processus d'étude et d'adoption des textes législatifs qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes.

A cet égard, je peux affirmer que 2023 n'aura été une année ni de repos ni de répit.

En effet, il est aisé de constater que sur le plan de la production législative et après les nécessaires ajustements liés aux modalités de fonctionnement des organes de notre institution, nous, députés de la neuvième législature, avons procédé le 31 décembre 2023, à l'examen en deuxième lecture de la loi n° 2022-36 portant gestion des produits chimiques et de leurs déchets en République du Bénin, adoptée le 22 juin 2023 puis au vote, respectivement les 8 et 11 décembre 2023, des lois n° 2023-01 portant loi de finances pour la gestion 2024 et n° 2023-02 portant loi de règlement pour la gestion 2021.

Pour exercer pleinement notre première mission constitutionnelle et honorer la confiance de nos mandants, nous avons, au cours de ce mois de janvier 2024, assuré une production législative abondante et de qualité, à travers l'adoption de neuf textes aussi importants les uns que les autres. Il s'agit de six autorisations de ratification ou d'adhésion à des institutions et instruments internationaux, de la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, de celle qui modifie le régime juridique et fiscal du gazoduc de l'Afrique de l'ouest et de celle qui organise la planification du développement et l'évaluation des politiques publiques.

Sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale, il est important de rappeler que cette prérogative constitue l'autre volet principal de notre mission constitutionnelle. Il s'agit d'un outil essentiel de la démocratie qui nous permet de rendre l'Exécutif redevable de ses actions et d'assurer la mise en oeuvre efficace des politiques publiques. C'est donc à travers son exercice que le Parlement garantit l'équili-

bre des pouvoirs et affirme son rôle de défenseur des intérêts du peuple.

Sous ce chapitre, j'ai noté que vingt-six (26) questions orales sans débat ont été formulées à l'endroit du gouvernement, dont onze (11) ont été examinées.

Dans le même ordre d'idées, onze (11) questions orales avec débat ont été enregistrées depuis notre installation, dont cinq (05) ont été effectivement examinées.

Certaines de ces questions ont été déplacées d'un rôle à l'autre, conformément aux dispositions du règlement intérieur.

S'agissant des questions d'actualité, dix-sept (17) ont été enregistrées, au nombre desquelles dix (10) ont été effectivement examinées.

Au total, cinquante-quatre (54) questions ont été adressées au gouvernement, dont vingt-six (26) ont été examinées à ce jour, soit un taux de traitement d'environ 48 %.

Au regard de ce qui précède, j'affirme que l'ambition que nous nourissons, celle de construire un véritable Etat de droit et de contribuer au bien-être de nos populations, se concrétise chaque jour un peu plus à travers nos actions ici-même à l'Assemblée nationale.

Sur le plan de la diplomatie parlementaire et au-delà de ses activités classiques dans la conduite de la politique extérieure du Bénin que sont le vote des lois autorisant la ratification des traités, le vote des crédits affectés à l'action internationale de l'Etat et le contrôle de l'action gouvernementale, notre Assemblée s'est donné pour mission d'entretenir des relations d'amitié et de coopération avec d'autres parlements nationaux et différents partenaires avec lesquels elle partage les mêmes idéaux et les mêmes objectifs. C'est dans ce cadre qu'une trentaine de groupes interparlementaires d'amitié (GIA) a été mis en place par la neuvième législature pour contribuer au renforcement des relations de coopération interparlementaire avec d'autres parlements nationaux.

Cet engagement en matière de relations interparlementaires et internationales s'est également caractérisé par la participation des parlementaires béninois aux activités des organisations interparlementaires et aux fora internationaux impliquant les élus d'autres pays, en vue d'engendrer une coopération dyna-



mique qui contribue au renforcement de l'image de marque de notre pays.

Dans un tel contexte de mutualisation des expériences démocratiques et de multiplication des échanges, notre parlement parvient, sous votre leadership raisonné, à faire entendre davantage sa voix et à prendre part activement aux grands débats sur les enjeux internationaux contemporains.

Ces actions concrètes que nous avons su mettre en oeuvre en si peu de temps constituent des motifs de satisfaction que nous devons mettre à l'actif de tous, indépendamment de nos divergences politiques.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, tout en vous félicitant pour la dextérité avec laquelle vous conduisez nos travaux au quotidien, je voudrais, du haut de cette tribune, vous assurer, Monsieur le Président, de notre entière disponibilité à accomplir avec dignité et responsabilité, avec engagement et dévouement, les missions constitutionnelles qui sont les nôtres, en vue de l'enracinement de notre démocratie et du développement de notre chère patrie, le Bénin. Je voudrais vous réitérer notre soutien dans toutes les initiatives qu'il vous plaira d'entreprendre dans ce sens.

Pour finir, Monsieur le Président, permettez-moi de former une nouvelle fois, au nom de tous les députés de la neuvième législature et en mon nom propre, nos sincères vœux de parfaite santé, de bonheur, de paix et de réussite pour l'année 2024.

Je vous remercie.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX VŒUX DES DÉPUTÉS DE LA NEUVIÈME LÉGISLATURE.

(...)

Mesdames et messieurs ;

Permettez-moi, avant tout propos, de rendre grâce au Créateur, le maître absolu de nos vies et de nos destins, de nous avoir permis de voir ce jour et de pouvoir prendre part à la présente cérémonie de présentation des vœux à l'occasion du nouvel an, la toute première au titre de la neuvième législature de notre Assemblée nationale. En disant cela, je ne puis m'empêcher, moi aussi et à la suite de votre porte-parole, d'avoir une pieuse pensée pour notre regretté collègue, l'He Abel Sabi SOUROKOU, dont nous pleurons la disparition prématurée depuis le 13 janvier dernier ; Puisse son âme reposer dans la paix et la joie du Seigneur car c'est de Lui que nous venons et c'est à Lui que nous retournerons ! Amen.

Mesdames et messieurs les députés,
Bien chers collègues,

Après l'évocation de cette douleur encore vive dans nos cœurs, je voudrais vous dire combien j'ai été sensible aux paroles aimables, voire élogieuses, que, par la voix du Premier vice-président de l'Assemblée nationale, il vous a plu de m'adresser ; j'ai aussi énormément apprécié les bons vœux de nouvel an que vous avez bien voulu former pour ma famille, mes collaborateurs et moi-même, à la faveur de la présente cérémonie désormais entrée dans les traditions de notre auguste Institution. Soyez-en remerciés très sincèrement ! Je voudrais néanmoins partager ces lauriers, que vous me tressez si généreusement, avec les autres membres du Bureau, ceux de la Conférence des présidents et, surtout, avec chacun d'entre vous, mes chers collègues, car, des positions qui sont les vôtres, vous avez tous contribué, d'une manière ou d'une autre, aux performances collectivement réalisées et qui viennent de nous être brièvement présentées. Mieux, je me réjouis, de votre entière disponibilité à continuer d'accomplir, avec dignité et responsabilité, les missions constitutionnelles qui sont les vôtres comme vous venez de vous y engager par la voix de votre porte-parole ; j'y reviendrai

certainement !

De fait en émettant le souhait, à l'orée de la mandature en cours, qu'il règne, au sein de notre parlement, une atmosphère de grande tolérance, de grande sérénité, de grande courtoisie et dans le respect des différences que je considère comme une source de richesses, je pensais notamment aux divergences d'opinions qui ne manqueraient pas de s'y exprimer de différentes manières, au regard de sa composition nouvelle. J'en ai même pratiquement fait une obsession car je demeure convaincu que c'est une exigence majeure de la démocratie qui est, par définition, synonyme de pluralisme ; l'Assemblée nationale étant, quant à elle, son cadre d'exercice par essence et par excellence, voire son temple, comme le disent volontiers certains. Je constate donc avec bonheur que, grâce à la compréhension des uns et aux efforts des autres, l'expérience a été globalement concluante et cela est à l'honneur de notre démocratie ; je voudrais alors souhaiter que nous puissions continuer dans la même voie car comme Henry FORD a su si bien le dire : « être ensemble est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite », comme Henry FORD a si bien le dire.

Certes, sous tous les cieus, les groupes minoritaires au sein des parlements sont généralement frustrés de ne pas pouvoir, du moins pas toujours, influencer, comme elles l'auraient souhaité, la prise de certaines décisions majeures concernant le vivre ensemble ; ce qui a d'ailleurs fait dire à l'ancien Premier britannique de respectée mémoire, Sir Winston Churchill, redevenu simple député de l'opposition après la perte de son fauteuil, que la démocratie est le pire des systèmes politiques, tout en prenant soin d'ajouter que c'est à l'exclusion de tous les autres ! En effet et comme l'a si bien dit à sa suite l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, s'inspirant de l'expérience de son propre pays, le Pérou, et dont il fut précédemment le Premier ministre : « on n'en sort que pour tomber dans la dictature ou dans l'anarchie. »

Il va sans dire que nous devons alors

nous accommoder de cette situation si nous ne voulons pas la voir dégénérer pour nous conduire, éventuellement, à ce que le peuple béninois a rejeté, définitivement, par la Conférence des forces vives de la Nation de février 1990. Du reste, les divergences d'opinion qui s'expriment désormais au sein de notre hémicycle et qui enrichissent les débats ne signifient nullement qu'il y a d'un côté des patriotes et de l'autre des apatrides ; ou encore, d'un côté les compétents et de l'autre les incompétents ! Jusqu'à preuve du contraire, nous aimons tous ce pays et rêvons de le voir prospérer dans la paix et l'unité de ses filles et de ses fils, sans distinction aucune !

Dans le même ordre d'idées, je souhaiterais que nous ne perdions jamais de vue le caractère transitoire de notre législature et sa vocation à préparer les échéances électorales groupées à venir, qui s'annoncent cruciales pour notre pays. A cet égard, le peuple béninois attend sûrement de nous que nous jouions pleinement notre participation pour assurer notre rôle de pionnier de la consolidation du processus démocratique en Afrique. C'est ce qu'il convient notamment de comprendre de la jurisprudence de la Cour constitutionnelle à l'effet de corriger certains dysfonctionnements potentiels relevés dans l'ordonnement juridique. Il nous appartient d'en tirer toutes les conséquences.

La Nation attend aussi, et nous l'avons tous compris comme en témoigne l'énorme travail abattu sur ce plan, un contrôle très vigilant de l'action gouvernementale ; l'objectif visé étant, in fine, l'amélioration effective et constante de la gouvernance de notre pays, gage de stabilité politique et de prospérité partagée.

Le peuple attend enfin de nous, et ce n'est peut-être pas la moindre de ses exigences, des comportements en tous points exemplaires, aussi bien à l'intérieur de l'hémicycle qu'en dehors de celui-ci, voire au sein des différentes institutions régionales où notre pays est représenté, et que nous le rassurons de l'honorabilité dont nous a crédités en nous investissant de sa confiance pour le représenter

dignement au parlement. Il est attentif à nos efforts tendant à construire, par le travail et le comportement des uns et des autres, un pays de paix et de sécurité pour tous, de fraternité agissante et de justice sociale.

Mes chers collègues,

Comme vous le voyez bien, et je me réjouis de notre parfaite convergence de vues sur ce point, tout cela appelle de nous une prise de conscience de plus en plus marquée de nos responsabilités devant le peuple et devant l'histoire, car il est plus sûr de construire l'avenir que de le prévoir. En tout état de cause, je demeure convaincu que la neuvième législature, saura contribuer, mieux que les précédentes, au renforcement de notre processus démocratique et au développement de notre Nation. En effet, l'énorme travail législatif abattu en ce début d'année déjà ainsi que le retour au dialogue et à la recherche du consensus initié par le chef de l'Etat présagent, à n'en point douter, qu'en 2024 et pour le reste de notre législature, nous nous illustrerons par davantage de production législative, chaque député étant à même d'exprimer librement sa position et le consensus se faisant sur l'essentiel à savoir : doter notre pays de lois utiles et de qualité.

C'est sur cette note d'optimisme et d'engagement que je voudrais clore mon propos en vous formant, à mon tour, mes vœux sincères de santé, de longévité, de paix profonde et de bonheur pour chacune et pour chacun d'entre vous, ainsi que pour les membres de vos familles respectives.

Je nous souhaite par ailleurs le renforcement des bonnes pratiques au sein de notre Institution et une plus grande productivité législative au cours de l'année 2024.

Je prie enfin Dieu, Le Tout-puissant et le Miséricordieux, d'accorder la santé et le bonheur à l'ensemble du peuple béninois et à ses dirigeants, ainsi que la paix et la prospérité à notre pays.

Bonne et Heureuse année 2024 à nous tous et merci de votre aimable écoute.

APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**
Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le personnel civil et militaire renouvelle son soutien au Président VLAVONOU et aux membres du bureau

Conformément aux usages, le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU a reçu dans la matinée de ce mardi 30 janvier 2024 dans le jardin du Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les vœux de nouvel an du personnel civil et militaire. Cette cérémonie qui s'est voulue très sobre a connu en dehors de la première autorité de l'institution, la présence des membres du bureau de l'Assemblée nationale et de quelques députés.

À l'entame de la cérémonie, Fulbert Acakpo, Secrétaire général du Syndicat National Autonome du Personnel de l'Assemblée (Synapa) a d'abord rendu hommage aux mémoires du député et deux agents parlementaires qui ont rendu l'âme ces deux derniers mois. Il a ainsi, avec la permission du Président de l'Assemblée nationale fait observer une minute de silence en leurs mémoires. Ensuite, le Secrétaire général du Synapa a formulé au nom du personnel civil et militaire les vœux de nouvel an au Président de l'Assemblée nationale et à tous les membres du bureau de l'institution: "...C'est pourquoi, dans un contexte globalisant où le pire semble avancer plus vite que le meilleur, nous nous résolvons, mes camarades et moi-même, à vous présenter, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre famille, nos vœux ardents et sincères de santé, de longévité, de bonheur et de paix intérieure. À ces vœux qui s'adressent à votre autorité, Monsieur le Président, nous nous faisons le devoir d'associer les membres du Bureau, de la Conférence des présidents, de même que l'ensemble des députés à l'Assemblée nationale ainsi que tous vos collaborateurs..." a martelé Fulbert Acakpo.

Le Secrétaire général du Synapa a ensuite reconnu les efforts fournis par le Président VLAVONOU et les deux questeurs de l'institution en vue d'améliorer les conditions de vie du personnel. Il n'a pas manqué de remercier certains agents dont leurs actions accordent beaucoup au bien-être de tout le personnel: "...Monsieur le Président ; Il m'est difficile en la circonstance, de résister à l'envie et au devoir de vous

remercier pour l'ensemble des œuvres qui ont été les vôtres en notre faveur pendant toute l'année, mais surtout vers les dernières semaines de 2023 et qui ont permis à chacun d'entre nous ici, de l'agent de liaison au directeur, de passer d'agréables moments de fêtes. C'est pour nous également le moment et le lieu d'exprimer la reconnaissance du SYNAPA à madame et monsieur les questeurs, de même qu'à tous les responsables de l'administration parlementaire. Qu'il me soit permis, et sans rien enlever aux nombreux mérites de ses collègues, d'exprimer la satisfaction du syndicat au talentueux Directeur de la questure et son équipe pour les élogieux résultats obtenus en si peu de temps, bien sûr, avec l'accompagnement des questeurs et de votre autorité. La gratitude du SYNAPA s'étend va également à tout le personnel du Centre médico-social pour sa disponibilité de tous les instants, veillant, 24 heures sur 24 et tous les jours, y compris les jours fériés, sur notre bien-être et celle de nos familles..." a-t-il ajouté.

À son tour, le Secrétaire général administratif Mariano OGOUTOLOU est allé dans le même sens que le SG du Synapa en rendant hommage aux membres du personnel tombés aux champs d'honneur au cours de la présente législature. Après avoir formulé ses vœux au Président et à tous les députés, il a salué les efforts des membres de la conférence des présidents en vue de donner un nouvel essor au fonctionnement de l'administration parlementaire et a profité pour rappeler quelques actions entreprises: "...Aujourd'hui, alors que la 9ème législature s'achemine progressivement vers son premier anniversaire, c'est avec bonheur, fierté et admiration, que le personnel parlementaire constate que les membres de la conférence des Présidents ici présents, ne se contentent pas de poursuivre l'œuvre entamée par leurs prédécesseurs, mais contribuent, avec entrain et dynamisme, à impulser sous votre leadership, un nouvel essor au fonctionnement de l'administration parlementaire, à travers la consolidation des actions ci-après : la valorisation des ressources humaines et le renforcement de leurs capacités; la gestion transparente des deniers publics



et la reddition de comptes; la culture du patriotisme et l'exhortation au respect des valeurs morales. Aussi, convient-il de noter qu'après la prise de la décision n°2022-0122/AN/PT du 14 octobre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du Secrétariat général administratif, il s'est avéré nécessaire de la modifier, en vue de : restructurer la Direction des services de l'Information et de la Communication; créer le projet d'extension de la couverture de la Radio Hémicycle; préciser les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cellule juridique du Président de l'Assemblée nationale; définir l'organisation et le fonctionnement de la cellule de communication du Président de l'Assemblée nationale..." a-t-il dit en substance.

En réponse aux différents messages de vœux, le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU a d'abord remercié le Secrétaire général administratif et le Secrétaire général du Synapa pour les mots aimables et les bons vœux formés au nom de tout le personnel à son endroit avant de tresser des lauriers au Secrétaire général du Synapa:

"...Depuis votre élection au poste du Secrétaire général du syndicat autonome du personnel de l'Assemblée nationale, vous avez privilégié la voie du dialogue, ce qui vous permet d'obtenir de nous, dans la mesure du possible, des avanta-

ges au profit du personnel.

Nous devons continuer à travailler main dans la main pour maintenir un équilibre juste et durable entre les aspirations des agents et les impératifs institutionnels.

Je prends acte de votre engagement renouvelé, au nom du personnel parlementaire, à réduire voire supprimer définitivement de notre administration, les retards et les absences non justifiées.

Dans ce cadre, il me plaît également de rappeler, à l'attention de tout le personnel parlementaire que la ponctualité, la présence effective au poste, le travail bien fait et le respect du bien commun ne sont pas simplement des valeurs que nous prônons, mais constituent des piliers fondamentaux qui propulsent notre administration parlementaire vers l'excellence. En intégrant ces principes et valeurs dans notre quotidien, nous contribuons collectivement à une performance qui nous permet d'atteindre des objectifs toujours plus ambitieux..." a dit le président VLAVONOU dans sa réponse avant de leur rappeler son attachement à la traditionnelle cérémonie de montée des couleurs: "...Vous avez, la mesure de mon attachement à la traditionnelle cérémonie de montée des couleurs qui nous permet de nous rappeler constamment ces valeurs et principes qui vivifient notre sens patriotique. En ce sens, je ne réjouis de votre sincère coopération à exercice hebdomadaires, ponctué de séances mensuelles d'exhortation..."

POLO. AHOUNOU (SE)



PRÉSENTATION DE VŒUX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Voici les messages du SGA, du SG Synapa et la réponse du président VLAVONOU

Ce mardi 30 janvier 2024 s'est déroulée la cérémonie d'échange de vœux entre le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU et le personnel parlementaire civil et militaire. Cette cérémonie toute particulière parce que coïncidant avec la clôture de la première session ordinaire de l'année 2023 a permis à la communauté parlementaire de louer les mérites de l'autorité parlementaire dont les réformes ont permis d'hisser l'administration parlementaire au rang des plus performantes. Lire les messages du Secrétaire général administratif, du secrétaire général du syndicat et la réponse donnée par le président de l'Assemblée nationale, Louis G. Vlavonou.

PRÉSENTATION DES VŒUX DU NOUVEL AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : DISCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADMINISTRATIF

Janv. 2024

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Madame et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale,
Madame et Messieurs les membres de la conférence des Présidents,
Monsieur le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale et son adjoint,
Monsieur le Secrétaire général administratif adjoint de l'Assemblée nationale,
Messieurs les directeurs techniques, des structures d'appui et assimilés ainsi que leurs adjoints,
Monsieur le Commandant militaire du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Secrétaire général du SYNAPA, Mesdames et Messieurs les responsables des autres organisations du personnel parlementaire, RFFP/B, SN/RAPP et CAM-PAN, Mesdames et messieurs les Conseillers techniques et Chargés de mission du Président de l'Assemblée nationale,
Mesdames et messieurs les Assistants, Chefs de service et assimilés,
Mesdames et messieurs les officiers, sous-officiers et militaires de rang du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale,
Chers collaborateurs,
Mesdames et messieurs,
La vie est éphémère, mais le souvenir d'un être cher demeure à perpétuité.
Permettez-moi, à l'entame de mes propos, de rendre, à l'image du Secrétaire général du SYNAPA, un hommage mérité aux membres de la communauté parlementaire « tombés au champ d'honneur » au cours de la présente législature et plus particulièrement, aux fonctionnaires parlementaires qui nous ont quitté, je veux citer les feu Asthou SANGARE, Françoise SOSSOU et Narcisse MIKPON'AI.
Puisse le Seigneur, dans son infinie bonté, leur accorder le repos éternel et apaiser les cœurs meurtris des membres de leurs familles respectives, de leurs proches et de toute la communauté parlementaire.

Je voudrais à présent revenir sur des notes plus joyeuses, en nous remémorant qu'il y a un an, plus précisément le 26 janvier 2023, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux organisée à quelques jours de la fin de la 8ème législature, le personnel parlementaire avait émis de façon unanime, le vœu de voir à nouveau porté à la tête de notre Institution, pour le compte de la 9ème législature, le Président d'alors, Monsieur Louis Gbèhounou VLAVONOU.
D'aucuns diront que la réalisation de ce souhait, au terme des élections qui ont consacré la reconduction au perchoir de l'Assemblée nationale, le dimanche 12 février 2023 du député VLAVONOU, est le couronnement de son sens élevé du militantisme et de son dévouement indéfectible à la cause publique. Certains affirmeront que cela reflète un renouvellement de confiance de ses pairs en sa capacité à diriger l'Assemblée nationale, avec sagesse et intégrité.
D'autres, quant à eux, soutiendront qu'il ne s'agit de rien d'autre qu'une grâce divine car, pour qui connaît les saintes écritures, lorsque deux d'entre nous, s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur est accordée par notre Père qui est dans les cieux.
Monsieur le Président,
A cette époque, les raisons fondant le désir du personnel parlementaire de vous voir reprendre les rênes de notre auguste Institution étaient nombreuses et diversifiées, mais toutes convergeaient inéluctablement vers les principales valeurs qui vous caractérisent, aujourd'hui encore plus qu'hier, à savoir le respect, l'humilité, et l'humanité.
Acela, Monsieur le Président, s'ajoutent votre amour pour le travail bien fait et votre recherche constante de perfection qui ont d'ailleurs inspiré les nombreuses réformes entreprises au cours de la 8ème législature.
C'est le lieu de saluer la contribution inestimable des membres du Bureau de ladite législature, qui avaient œuvré, de façon remarquable à l'amélioration des performances de

l'administration parlementaire.

Aujourd'hui, alors que la 9ème législature s'achemine progressivement vers son premier anniversaire, c'est avec bonheur, fierté et admiration, que le personnel parlementaire constate que les membres de la conférence des Présidents ici présents, ne se contentent pas de poursuivre l'œuvre entamée par leurs prédécesseurs, mais contribuent, avec entrain et dynamisme, à impulser sous votre leadership, un nouvel essor au fonctionnement de l'administration parlementaire, à travers la consolidation des actions ci-après : la valorisation des ressources humaines et le renforcement de leurs capacités ; la gestion transparente des deniers publics et la reddition de comptes ; la culture du patriotisme et l'exhortation au respect des valeurs morales.
Aussi, convient-il de noter qu'après la prise de la décision n°2022-0122/AN/PT du 14 octobre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du Secrétariat général administratif, il s'est avéré nécessaire de la modifier, en vue de : restructurer la Direction des services de l'Information et de la Communication ; créer le projet d'extension de la couverture de la Radio Hémicycle ; préciser les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la Cellule juridique du Président de l'Assemblée nationale ; définir l'organisation et le fonctionnement de la cellule de communication du Président de l'Assemblée nationale.
Monsieur le Président,
Honorables députés,
Après ces efforts louables consacrés à la conception, à la mise en œuvre et à la poursuite des différentes réformes visant la performance de l'administration parlementaire, il est sans aucun doute temps de procéder à leur évaluation et de prendre en compte de façon raisonnée, comme le recommande la Société Française de l'Evaluation (SFE), « les différents intérêts en présence ... la di-

versité des points de vue pertinents ... , qu'ils émanent de commanditaires, d'acteurs, d'évaluateurs, d'experts ou de toute autre personne concernée ».
Chers agents parlementaires,
Chers collaborateurs,
Comme vous vous en doutez, l'évaluation de ces réformes et la mise en œuvre des recommandations qui pourraient en résulter nous interpellent tous. C'est pourquoi, tout en vous félicitant pour votre détermination et pour les efforts consentis au quotidien pour accompagner les députés de la 9ème législature dans l'accomplissement de leur mission constitutionnelle, je voudrais vous engager à plus de dévouement et de sacrifices, afin d'assurer véritablement la viabilité et la pérennisation desdites réformes, qui ne relèvent plus exclusivement de l'initiative du Président de l'Assemblée nationale ou du Bureau, mais qui sont désormais bel et bien portées par tous.

Monsieur le Président,

Fort de l'estime que vous porte vos collaborateurs et fort de leur assurance à véritablement œuvrer au rayonnement du Parlement béninois, je voudrais à présent, sacrifier à la tradition, en portant la voix du personnel civil et militaire de l'Assemblée nationale, pour vous adresser, à vous-même, aux membres de la Conférence des Présidents, aux députés de la 9ème législature, ainsi qu'à vos familles respectives, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, que nous plaçons sous le signe de la paix, de la prospérité, du bonheur et de la réalisation de grands défis pour l'Institution parlementaire et pour la nation béninoise toute entière.
Puisse les semences d'aujourd'hui fleurir des plus belles fleurs demain !
A toutes et à tous : bonne et heureuse année 2024 !
Vive l'Assemblée nationale !
Vive le Bénin !
Je vous remercie.

PRÉSENTATION DES VŒUX DU NOUVEL AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : DISCOURS DU SG SYNAPA

Palais des gouverneurs, le mardi 30 janvier 2024

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;
Madame et Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;
Honorables Députés à l'Assemblée nationale ;
Messieurs le Secrétaire général administratif et son adjoint ;
Messieurs le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale et son adjoint ;
Mesdames et Messieurs Directeurs techniques, assimilés et leurs adjoints ;
Monsieur le commandant militaire du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale ;
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques et chargés de mission du Président de l'Assemblée nationale ;
Chers camarades membres du SYNAPA ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs ;
L'Assemblée nationale a perdu, au cours de l'année écoulée, mais surtout ces dernières semaines, un honorable député et deux (2) de ses agents qui avaient su, par leur sympathie et leur sens élevé du service public, susciter l'admiration unanime des personnels de notre Institution.
Je souhaite, Monsieur le Président, en préambule à mon propos de circonstance, que vous me permettiez de rendre hom-

mage à leurs mémoires en faisant observer une minute de silence.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale ;
Le génie inventif de l'Homo sapiens lui a permis de séquencer le cours infini du temps et de maîtriser l'étendue de son espace de vie. Il a ainsi pu donner à son action sur terre, des repères sans lesquels l'humanité et le monde moderne auraient été autrement organisés.
Au titre de ces repères, l'année apparaît comme le référentiel temporel universellement agréé. Le principe de l'annuité régit, en effet, la quasi-totalité de l'activité humaine. Et la présente cérémonie me paraît y trouver sa justification. Sinon, comment comprendre qu'au cours de ce mois de janvier où je m'adresse respectueusement à vous, des manifestations similaires ont lieu ou ont eu lieu à travers le monde entier ?
Monsieur le Président ;
Si l'homme a su inventer la chronologie afin de situer dans le temps, les actions qu'il accomplit, il reste encore, heureusement ou malheureusement, c'est selon, il reste encore, disais-je, sans arme sur la maîtrise de son avenir.
Et si l'on peut considérer que les études prospectives ou l'art divinatoire sont des armes, j'estime, pour ma part, que ces armes demeurent encore sans munitions.
Monsieur le Président ;
Les membres du SYNAPA et moi-même aurions voulu être

pour vous, des « contemplateurs des pénombres », l'expression est de Victor Hugo.

Nous aurions aimé, les premiers, voir surgir des brumes du futur, la matérialisation de vos meilleurs rêves et vous apporter, par anticipation, la bonne nouvelle.
Nous aurions également aimé sonder l'avenir et pénétrer les voies du Seigneur pour briser, à l'avance, tout ce qui pourrait survenir de fâcheux dans votre vie tout au long de l'année qui commence.
Mais notre impuissance nous a vite ramenés à la réalité. Cette réalité nous présente, avec une prégnance inquiétante, une planète en ébullition où les conflits armés, les risques écologiques, les crises économiques, financières et sociales et le terrorisme deviennent de plus en plus aigus. Notre pays y a longtemps échappé mais, malheureusement, aujourd'hui, le djihadisme est à nos portes et frappe de façon implacable nos concitoyens.
C'est pourquoi, dans un contexte globalisant où le pire semble avancer plus vite que le meilleur, nous nous résolvons, mes camarades et moi-même, à vous présenter, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre famille, nos vœux ardents et sincères de santé, de longévité, de bonheur et de paix intérieure.
A ces vœux, nous associons naturellement les membres du Bureau, de la Conférence des présidents, de même

SUITE EN PAGE 09

DISCOURS DU SG SYNAPA (SUITE & FIN)

que l'ensemble des députés à l'Assemblée nationale ainsi que tous vos collaborateurs qui accompagnent utilement votre action et contribuent, de façon décisive, à l'activité normative de notre prestigieuse Institution.

Monsieur le Président ;

Il m'est difficile en la circonstance, de résister à l'envie et au devoir de vous remercier pour l'ensemble des œuvres qui ont été les vôtres en notre faveur pendant toute l'année, mais surtout vers les dernières semaines de 2023 et qui ont permis à chacun d'entre nous ici, de l'agent de liaison au directeur, de passer d'agréables moments de fêtes.

C'est pour nous également le moment et le lieu d'exprimer la reconnaissance du SYNAPA à madame et monsieur les questeurs, de même qu'à tous les responsables de l'administration parlementaire. Qu'il me soit permis, et sans rien enlever aux nombreux mérites de ses collègues, d'exprimer la satisfaction du syndicat au talentueux Directeur de la questure et son équipe pour les élogieux résultats obtenus en si peu de temps, bien sûr, avec l'accompagnement des questeurs et de votre autorité.

Monsieur le Président ;

Vos directives, vos conseils, votre oreille paternelle et vos multiples attentions à l'égard de tous, constituent le levain de notre volonté de réussir.

Chers Camarades ;

Que nous demande l'Assemblée nationale si ce n'est pas la ponctualité, la présence effective à nos postes, le travail bien fait, la conscience professionnelle, le respect du bien public et que sais-je encore ?

C'est à ce prix que nous mériterons davantage d'attention de Monsieur le Président et de son bureau.

Si, par le passé, nous avons été complices, par action ou par omission, de comportements blâmables, je peux dire avec fierté ici que nous avons tous tourné dos au retard, à l'absentéisme et leurs corollaires ; ce qui, d'ailleurs, nous a valu les félicitations de l'autorité parlementaire, le lundi 8 janvier 2024, à la cérémonie de montée des couleurs.

Je forme le vœu que nous puissions continuer dans le bon sens afin de mériter et de mériter encore la reconnaissance du premier responsable de l'institution, et, conséquemment, les bienfaits qui découlent généralement de sa satisfaction. En un mot, je voudrais vous inviter à me faciliter la tâche pour que je puisse demander et obtenir plus de bonheur pour nous tous.

Monsieur le Président ;

J'ai momentanément tourné les projecteurs vers mes camarades pour simplement leur faire comprendre, en votre présence et en profitant de la solennité de l'instant, que la réforme administrative de notre Institution ne peut être conduite avec satisfaction que si elle s'accompagne d'un changement réel du logiciel mental de chacun de nous.

Et sans confondre la présente cérémonie de présentation de vœux avec celle qui nous conduit au dépôt de notre cahier de doléances, je voudrais vivement souhaiter que l'Assemblée nationale puisse régler définitivement en cette année la question des agents sans bureau et sans matériel de travail. Que puisse être abordée et réglée également la question de nos doyennes et doyens qui font valoir leurs droits à la retraite sans le moindre accompagnement de l'assurance santé, Monsieur le Président !

Je suggère, en plus, que l'ouverture d'esprit, la tolérance, le culte de l'excellence, la haine des chasses à l'homme, la phobie de la pensée ou de l'information à sens unique, les valeurs morales, le doute méthodique, l'esprit de corps soient notamment les mots qui définissent désormais tout agent de l'Assemblée nationale du Bénin.

Monsieur le Président,

Je pourrais, au terme de ce propos, faire l'objet, de votre part, d'une action en justice pour plagiat, tant j'ai prélevé dans le jardin de vos conseils et instructions habituels, les expressions qui me semblaient de nature à donner de l'épaisseur à mon allocution de ce jour. Je vous prie de n'y voir rien d'autre qu'une forte inclination à vous imiter.

Mais, je soutiendrais, pour ma défense, si ce procès en plagiat m'est, malgré tout, intenté que c'est la police de la pensée qui m'a ouvert les portes de votre jardin, Monsieur le Président, et qui m'a condamné d'emblée à la commission de cette faute que j'estime vénielle, légère et donc pardonnable.

Je plaide donc coupable et je sollicite votre indulgence, en espérant secrètement avoir été un bon imitateur.

Merci, Monsieur le Président !

Merci de donner à l'Assemblée nationale et à son administration, le crédit qui lui est incontestablement reconnu aujourd'hui !

Bonne Année à vous, Monsieur le Président !

Puisse le Très Haut vous préserver de tout mal, en vous entourant d'une auréole protectrice afin que, travaillant à la beauté et à l'harmonie des choses, vous puissiez continuer à déteindre positivement sur vos plus jeunes compatriotes. Je vous remercie pour ces quelques secondes d'attention.

CEREMONIE OFFICIELLE DE PRESENTATION DE VOEUX DU NOUVEL AN 2024 DU DES PERSONNELS CIVIL ET MILITAIRE A M. LOUIS GBEHOUNOU VLAVONOU, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Janv. 2024

Madame et Messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale,
Madame et Messieurs les autres membres de la Conférence des Présidents,
Messieurs Monsieur le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale et son adjoint,
Messieurs Monsieur le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale et son adjoint,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Techniques et assimilés ainsi que leurs adjoints,
Monsieur le Commandant militaire du Groupe de sécurité de l'Assemblée nationale,
Mesdames et Messieurs les Conseillers techniques et Chargés de mission du Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Secrétaire général du SYNAPA,
Madame et Messieurs les Responsables des autres organisations du personnel parlementaire : Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires (RFFP), Réseau africain des personnels des parlements (RAPP) et Caisse de la mutuelle du personnel de l'Assemblée nationale (CAM-PAN),
Mesdames et Messieurs les Chefs de service, Assistants de commission, et assimilés,
Mesdames et Messieurs les officiers, sous-officiers et militaires de rang du Groupe de sécurité de l'Assemblée nationale,
Chers collaborateurs,
Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités,

A l'entame de mes propos, je voudrais remercier le Secrétaire général administratif et le Secrétaire général du SYNAPA, pour leurs propos aimables et les bons vœux formés, au nom de tout le personnel, à mon endroit, à l'égard de ma famille et de mes proches, ainsi qu'à l'égard des membres du Bureau et de la Conférence des Présidents.

C'est avec un plaisir tout aussi renouvelé qu'en recevant vos bons vœux auxquels je suis très sensible, je vous forme en retour et à travers vous, à tout le personnel, les miens d'une année de santé sans faille et de grâces pour vous-mêmes, vos familles respectives et pour vos proches. Je souhaite que chacun de vous reçoive sa part suffisante de bonheur, de joie et de bénédictions divines. Que vos différentes activités, entreprises et services se déroulent dans les meilleures conditions et soient couronnés de succès.

Monsieur le Secrétaire général administratif,
Monsieur le Secrétaire général du SYNAPA,
Je tiens à vous exprimer encore une fois ma gratitude pour la reconnaissance des mérites que vous avez bien voulu m'attribuer suite à ma réélection à la tête de l'Assemblée nationale, et vous en remercie infiniment.

Les mots élogieux et les témoignages empreints de fierté et de satisfaction que vous avez utilisés dans vos interventions respectives, pour souligner la dextérité avec laquelle les membres de mon bureau et moi-même conduisons l'institution parlementaire, me touchent sincèrement.

Monsieur le Secrétaire général administratif,
Monsieur le Secrétaire général du SYNAPA,
Chers collaborateurs,

Au-delà de vos vœux, vous avez dressé un bilan des principales réalisations et acquis de notre institution au cours de l'année 2023. Face à ces réalisations communes, je voudrais vous exprimer ma reconnaissance pour l'engagement constant et les efforts quotidiens de chacun de vous, à quelque niveau que ce soit, au service de notre institution.

Les motifs de satisfaction que vous avez relevés sont forcément au mérite partagé de tous puisque les efforts à accomplir pour davantage de progrès et de mieux-être relèvent de notre devoir collectif. A ce propos, j'apprécie hautement la qualité de l'accompagnement que chacune et chacun de vous apporte et je sais pouvoir compter davantage sur vous pour relever les prochains défis qui se poseront à nous.

Je voudrais vous exhorter à poursuivre, au cours de l'année 2024, sur cette belle lancée avec plus de responsabilité et, d'engagement et de responsabilité.

Mesdames et Messieurs,
Chers collaborateurs,
Votre soutien et votre disponibilité de tous les jours, ont été inestimables dans la mise en œuvre des réformes courageuses que nous avons engagées pour instaurer à l'Assemblée nationale un changement durable et à y créer un environnement de travail où chaque membre de l'administration parlementaire puisse s'épanouir véritablement.

Je salue, une fois de plus, les performances que vous avez réalisées en matière de bonne gestion, la preuve du sens élevé du service public dont vous avez fait montre et la probité intellectuelle ainsi que la conscience professionnelle qui ont caractérisé vos comportements. C'est autant de piliers pour un aboutissement heureux des réformes en cours au



sein de l'administration parlementaire, afin que leurs impacts, déjà visibles, se renforcent davantage.

Monsieur le Secrétaire général du SYNAPA,
Le syndicat joue un rôle crucial dans la protection des droits des fonctionnaires parlementaires. La collaboration entre cette faitière du personnel et les autorités politico-administratives de l'Assemblée nationale est essentielle pour garantir un dialogue ouvert, constructif et respectueux des droits de chacun.

Depuis votre élection au poste de Secrétaire général du syndicat autonome du personnel de l'Assemblée nationale, vous avez privilégié la voie du dialogue, ce qui vous permet d'obtenir de nous, dans la mesure du possible, des avantages au profit du personnel.

Nous devons continuer à travailler main dans la main pour maintenir un équilibre juste et durable entre les aspirations des agents et agents et les impératifs institutionnels.

Je prends acte de votre engagement renouvelé, au nom du personnel parlementaire, pour à bannir réduire voire supprimer définitivement de notre administration, les retards et les absences non injustifiées qui ne sont pas de nature à favoriser le bon fonctionnement de notre Institution.

Dans ce cadre, il me plaît également de rappeler, à l'attention de tout le personnel parlementaire que la ponctualité, la présence effective au poste, le travail bien fait et le respect du bien commun ajoutés aux principes que j'ai supra évoqué ne sont pas simplement des valeurs que nous prônons, mais ce sont des valeurs fondamentales qui propulsent notre administration parlementaire vers l'excellence. En intégrant ces principes et valeurs dans notre quotidien, nous contribuons collectivement à une performance exceptionnelle qui nous permet d'atteindre des objectifs toujours plus ambitieux.

Vous avez donc compris, la mesure sens de mon attachement à la détermination à pérenniser la traditionnelle cérémonie de montée des couleurs qui nous permet de nous rappeler constamment ces valeurs et principes qui vivifient notre sens patriotique. En ce sens, je ne réjouis de votre sincère coopération à l'exercice hebdomadaires, ponctué de séances mensuelles d'exhortation.

Tout en félicitant le personnel pour le travail abattu durant l'année écoulée, je tiens à souligner que je serai toujours ferme pour tout manquement qui viendrait à remettre en cause la crédibilité de notre Institution.

Mesdames et Messieurs,
Chers collaborateurs,
L'année 2024 qui s'annonce est une année remplie d'espoirs. Je n'en doute point de vos capacités à relever avec nous les défis qu'ils sont les nôtres pour la consolidation de la cohésion sociale au Bénin.

C'est sur ces mots que je voudrais vous réitérer mes vœux, tout en vous remerciant pour votre aimable attention. J'invoque Dieu, maître de toutes choses, de vous accorder ses grâces à l'infini et que son amour inonde notre cher pays, le Bénin. Je vous remercie.

C'est animé de ces convictions fortes que je vous invite à aborder l'année nouvelle dans la paix, le travail bien fait et l'engagement déterminé à se battre pour préserver les intérêts supérieurs de la Nation béninoise au service de laquelle vous mettez quotidiennement vos énergies et vos intelligences.

Bonne et heureuse année 2024 à chacun toutes et à tous. Je vous remercie.

RETRAIT DE TROIS PAYS DE LA CEDEAO

L'Union africaine manifeste son regret

L'Union africaine (UA) regrette profondément après l'annonce du Mali, du Burkina et du Niger, des pays dirigés par des militaires, de se retirer de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). C'est à travers un communiqué du président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat a donné sa position sur le retrait des pays de la CEDEAO. Lisez l'intégralité du communiqué

Union
Africaine



Communiqué du Président de la Commission de l'Union Africaine sur le Retrait de Trois États Membres de la CEDEAO

Le Président de la Commission de l'Union Africaine S.E Moussa Faki Mahamat a appris avec un profond regret l'annonce du retrait du **Mali**, du **Niger** et du **Burkina Faso** de la **CEDEAO**.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine appelle à la conjugaison de tous les efforts pour que l'Unité irremplaçable de la **CEDEAO** soit préservée et la solidarité africaine renforcée.

Le Président de la Commission de l'Union Africaine engage les leaders régionaux à intensifier le dialogue entre le leadership de la **CEDEAO** et les trois pays susmentionnés.

Il exprime à ce sujet l'entière disponibilité de la Commission de l'Union Africaine pour apporter tout le concours en son pouvoir pour le succès de la logique de dialogue fraternel, loin de toutes les interférences extérieures d'où qu'elles viennent.

CAN CÔTE D'IVOIRE 2023

Le Mali et l'Afrique du Sud en quarts de finale

Le Mali a parfaitement maîtrisé son sujet face au Burkina Faso (2-1) en huitième de finale, le 30 janvier au stade Amadou Gon Coulibaly de Korhogo. Les Aigles rejoignent les quarts pour la première fois depuis 2013 et affronteront la Côte d'Ivoire pour une place dans le dernier carré.



Avec seulement un petit but d'avance, les Aigles n'étaient pas encore à l'abri de voir le match se renverser. Les Burkinabés ont poussé jusqu'au dernière minutes et Issoufou Dayo a cru égaliser en propulsant le ballon dans les filets juste avant le temps additionnel (90e). Mais sa joie a été de courte durée puisque l'arbitre a immédiatement annulé son but pour un hors-jeu évident, scellant le score du match et la victoire des Maliens. Avec cette qualification en quarts de finale, les Aigles réalisent leur meilleur parcours en Coupe d'Afrique des nations depuis leur troisième place obtenue en 2013. Ils affronteront la Côte d'Ivoire, pour une place dans le dernier carré.

Le Maroc éliminé, l'Afrique du sud passe en quart de finale.

Dans le deuxième match de la soirée l'Afrique du Sud a éliminé le Maroc (2-0) en huitième de finale au terme d'une performance très tendue, le 30 janvier au stade Laurent Pokou de San Pedro. Après cette victoire contre l'un des grands favoris de la compétition, les Sud-Africains affronteront le Cap-Vert lors du prochain tour.

LES AFFICHES DES QUARTS DE FINALE

Vendredi 02 février 2024:
17h00 GMT : Nigéria □□ vs □□ Angola

20h00 GMT : RD Congo □□ vs □□ Guinée

Samedi 03 février 2024:
17h00 GMT: Mali □□ vs □□ Côte-d'Ivoire

20h00 GMT : Cap-Vert □□ vs □□ Afrique du Sud

Aimé HOUENOU

LISEZ & DIFFUSEZ VOTRE JOURNAL "L'EMBLEME DU JOUR"

En Mémoire de



FAGBENRO LAHADE Philomène
Agent de santé à la retraite
Finalement endormie dans la paix du Seigneur le 10 décembre 2023

ANNONCE DE DECES

La Collectivité OBA KEKE d'Abéoché de Sakété
La Collectivité TELLA de Miroko (Sakété)
La Collectivité LALEYITAN de ZIAN (Sakété)
La Collectivité ADEYERI de Gbokoudi de Sakété
La Famille royale GBADEWOLE de Sodji (Sakété)
La Famille LAHADE OSSIKODI de Sodji (Sakété)
La Famille ADENON de Miroko et de Iloro Igbo-Atan (Sakété)
La Famille ASSANI de Miroko et de Iloro Igbo-Atan (Sakété)
La Famille OSSANYIBI de Miroko et de Iloro Igbo-Atan (Sakété)

La famille OMIYALE AROKODJAYE de Sodji de Sakété
La Famille ABOGOUNRIN de Sakété
La Famille ODJOUGBELE Alamou de Sakété et de Cotonou
La Famille LAADE de Gbokoudi (de Sakété et de Cotonou)
La Famille EBO -ALABI d'Adjarra
La Famille HOUNGNON de Covè-Doga

Les Sœurs de la défunte

- Feue LAHADE FAGBENRO Jeanne
- LAHADE FAGBENRO Emilienne épouse OLAAFA

Les Cousins et cousines de la défunte

- Monsieur ADEYEMON Jean-Joseph
- Madame LAHADE véronique, ses Frères et Sœurs
- El-Hadj AKIOSSI Sikirou, ses Frères et Sœurs
- Monsieur ABIOLA Adébayo François, ses Frères et Sœurs
- Madame LAHADE Héliène, ses Frères et Sœurs
- Monsieur LAHADE Julien, ses Frères et Sœurs
- Monsieur AROKODJAYE Léon, ses Frères et Sœurs
- Madame LAHADE Léontine
- Madame LAHADE Martine
- Monsieur LAHADE Nicolas
- Madame LAHADE Antoinette

- Madame LAHADE Christine
- Madame LAHADE Félicienne
- Madame LAHADE Clotide
- Monsieur LAHITAN Djiman, ses Frères et Sœurs
- Feue OTEKPOLA Roukayath, ses Frères et Sœurs
- Monsieur LADIKPO Dieu-Donné, ses Frères et Sœurs
- Leurs épouses, époux, enfants et petits-enfants

Les Enfants de la Défunte

- EBO Babadjidé Léonel, son épouse et ses enfants
- EBO Omonitani Berthille, son époux DEDEWANOU Damien Mouftaou et leurs enfants
- HOUNGNON Arnaud Bienvenu, son épouse et ses enfants

Les Neveux et Nièces de la défunte

Odjoubélé Mathias, ses frères et sœurs ; Paraiso Mireille Hahérath ; Adéyémou Frédéric et sa sœur ; Lahadé Sébastien, ses frères et sœurs ; Zomassi Didier, ses frères et sœurs ; Lahadé Gérard, ses frères et sœurs ; Fachinan Pauline, ses frères et sœurs ; Adéhou Christiane, ses frères et sœurs ; Lahadé Nestor, ses frères et sœurs ; OLAAFA Eugénie, ses frères et sœurs ; Ilikounié Huguette, ses frères et sœurs, Bamgboché Blandine, ses frères et sœurs, Lahadé Marc, ses frères et sœurs ; Fagbemi Fernande, ses frères et sœurs, Ahoton Virginie, ses frères et sœurs, Odjoubélé Pierre, ses frères et sœurs, Elégba Charité, ses frères et sœurs ; Lahadé Arnel, ses frères et sœurs, Lahadé David, ses frères et sœurs

Les petites filles et fils de la défunte

Fatihyath, Amir, Monelle, Firas, Steeve-Onel, Feldia, Cadnel-Miracle, Grant-Aniel, Loana, Moana

Les Familles, Parentes, alliées et amies

DARE, HONVOU, DEDEWANOU, OSSA, AKIYEMI, LAHADE, OLAAFA, ADELOU, IBIKOUNLE, BAMGBOCHE, FAGBEMI, AHOTON, ODJOUGBELE, ELEGBA, SAVI, ZOMASSI, de-MATHA, HOUNGBO-HOUNSOU, GBAN-KOTO, ADIGLI, ADANGO, AKPO, KHAN DE LA GUYANE Ont

La profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, sœur, épouse, mère, tante, belle-mère, grand-mère, mémé

Vendredi 02 février 2024

- 16h00 : Retrait du corps à la morgue de Danto
- Départ pour Sakété
- 17h00 : Exposition du corps de la défunte à son domicile maison LAHADE, quartier Sodji
- 20h00 : veillée de prières, de chants et d'animations au domicile de la défunte, quartier Sodji (Sakété)

Samedi 03 février 2023

- 9h30h : Levée du corps
- 10h00 : Messe corps présent à l'Eglise Catholique Ste Anne de Sakété
- 11h30 : Inhumation au cimetière de Sakété
- 13h00 : Réception

Remerciements

Une pensée, un appel, une fleur, votre présence, votre soutien de, quelque nature que ce fût tout fut bien apprécié, Merci de tout Coeur, que Dieu vous le rende au centuple.



" Et maintenant je m'en vais.
Je change de demeure, celle que Dieu lui-même nous réserve dans les cieux et qui dure éternellement".
2 Corinthiens 5-11

ANNONCE DE DECES



FAGBENRO LAHADE Philomène
Agent de santé à la retraite
Finalement endormie dans la paix du Seigneur le 10 décembre 2023 Dans sa 76^{ème} années



ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40